

en Ontario, de terminer son activité et de souscrire un million de dollars en capitalisations en sus du surplus utilisé pour acquérir les affaires de la *Global Life*. La compagnie veut obtenir une charte fédérale afin de transformer son activité déficitaire dans le Québec en activité rentable. Le transfert des affaires du groupe de la *Global Life* à la *Laurier Life* au moyen de contrats de réassurance a été examiné par le Département fédéral des assurances et le Département des assurances de l'Ontario et semble n'avoir soulevé aucun problème ou suscité aucune opposition au sein de ces deux organismes.

Puis-je ajouter, monsieur l'Orateur, que si le député de Kamloops (M. Fulton) était à la Chambre, il manifesterait son intérêt à l'égard de ce projet de loi.

**M. Peters:** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas l'intention d'étouffer ce bill. J'aimerais dire quelques mots seulement.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Comme il est sept heures et en conformité d'un ordre de la Chambre adopté le 3 mars, la séance est suspendue pour une heure.

**M. Howard:** Puis-je prier la Chambre, par l'intermédiaire de Votre Honneur, de consentir à la deuxième lecture de ce bill; mon honorable ami de Timiskaming pourrait peut-être expliquer notre position à son égard.

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre consent-elle à poursuivre la discussion de ce bill?

**Des voix:** D'accord.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Je suis gré au député d'High-Park (M. Cameron) de ses observations sur les difficultés que cette société, comme d'autres, a éprouvées en passant de la juridiction provinciale à la juridiction fédérale afin de jouir des avantages et de la protection qu'offre le bureau du surintendant des assurances.

Je suis heureux de constater, par suite de l'explication du député, que cette société va transférer les avoirs de la compagnie provinciale à ceux de la compagnie fédérale, contrairement à la dernière société dont nous avons traité et dont le bill pertinent renfermait une expression selon laquelle cela était réputé avoir été fait, formule peu souhaitable à mon avis. La compagnie en cause présentement a adopté une formule qui nous permet de connaître les transactions effectuées en vue de son passage de la juridiction provinciale à la juridiction fédérale.

[M. Cameron (High-Park).]

Un autre fait important dont il faut tenir compte au sujet de l'établissement de cette compagnie c'est que ses actionnaires sont canadiens; elle répond donc à une condition à laquelle l'ancienne compagnie aurait dû être priée de se soumettre, mais dont elle était exemptée. Nous nous réjouissons donc de ce transfert qui assure une certaine protection qu'on oublie trop souvent, à mon avis—protection accordée par la constitution en corporation comme compagnie fédérale soumise à la surveillance du surintendant des assurances.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

**M. l'Orateur suppléant:** La séance est suspendue jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue.)

## Reprise de la séance

(La séance est reprise à huit heures.)

### BILLS PRIVÉS

#### L'EXCELSIOR, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il s'agit d'un scrutin différé, conformément au paragraphe 3 de l'article 6 du Règlement. M. Stanbury, appuyé par M. Cameron (High-Park), ayant proposé que le bill n° S-26, concernant l'Excelsior, Compagnie d'assurance-vie, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois maintenant. M. Howard, appuyé par M. Peters, propose en amendement que le bill n° S-26 ne soit pas lu maintenant pour la 3<sup>e</sup> fois, mais renvoyé au comité plénier pour la remise à l'étude de l'article 2.

La Chambre est appelée à se prononcer sur l'amendement.

(L'amendement de M. Howard, mis aux voix, est rejeté.)

● (8.10 p.m.)

#### ONT VOTÉ POUR:

MM.

Barnett  
Brewin  
Cameron (Nanaïmo-Cowinchan-Les îles)  
Dionne  
Douglas  
Fawcett  
Gauthier  
Gilbert  
Godin  
Grégoire

MM.

Howard  
Knowles  
Latulippe  
Lewis  
MacInnis (M<sup>me</sup>)  
Orlikow  
Peters  
Saltsman  
Schreyer  
Simard—20.